Le 26 Mars 2020

sasdmis69@gmail.com

Ref 2020\01

Monsieur le Président du Conseil d'Administration

Monsieur le Directeur Départemental et

Métropolitain du Service d'incendie et de secours

Objet : Information à destination du **PCA** et du **DDMSIS**

Par ce courrier, nous portons à votre connaissance la restructuration du bureau Syndicat Autonome SPP et PATS du SDMIS en date du 13 février 2020.

A travers ce courrier nous tenons à vous informer que le SDMIS possède une organisation syndicale dite à **« Mission »**.

En effet, sa **raison d'être** est,

L'amélioration continue concernant les conditions de travail et l'environnement professionnel pour in fine améliorer la qualité du service rendu à la population.

La **Mission** définie est d'inscrire notre collectivité dans une véritable démarche de normalisation. Pour atteindre ces objectifs valorisant le SDMIS, nous appliquons le label RESET pour :

Responsabilité Economique, Sociale, Environnementale, Territoriale

Le Syndicat Autonome SPP-PATS SDMIS reconnaît donc la structure conceptuelle et partie prenante ***Synergie Positive Participative***. Le label RESET se base sur le cadre des normes « ISO » (que vous connaissez certainement) et prenant en compte le facteur économique et l'ancrage territorial. Nous utilisons Synergie Positive et Participative comme outil de communication, de sondage, de remontée, de reports d'informations et d'interlocuteur en plus de nos moyens traditionnels auprès des agents, ainsi que l'ensemble des outils utilisés et informations ou analyses transmises.

Nous voulons également porter à votre connaissance, le rôle central que doivent tenir les agents du SDMIS. Grâce aux outils dédiés à :

- L'intelligence collective
- La co-construction
- L'amélioration continue

Les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS) ainsi que les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) souhaitent se joindre à la dynamique vertueuse engagée, amenant le SDMIS à être agile et innovant.

Le SDMIS, comme bien d'autres services de l'Etat et des Collectivités Locales, est impacté par la crise sanitaire liée au **COVID 19**, nous avons donc sollicité Synergie Positive Participative dans le but d'apporter **grâce aux agents du SDMIS et un spectre plus large d'individus** :

- La vision globale de la crise sanitaire
- Une source importante de retours d'expériences
- Les problématiques rencontrées
- Leurs propositions de solutions

Vous sachant très attaché au **dialogue social normalisé**, **aux éléments concrets** et **au principe que tout agent est une ressource** potentielle pour le SDMIS, nous assumons être un trait d'union institutionnel.

Partant d'un autre **principe, que l'agent est l'expert dans son environnement de travail**, nous sommes convaincus que les compétences techniques de vos agents de terrain peuvent apporter une réelle plus-value dans vos prises de décisions.

Pour terminer, sachez qu'étant désireux d'appliquer les processus établis et cités précédemment, conformément à nos engagements, nous intégrerons l'ensemble des informations transmises par les agents et les contraintes que vous évoquerez. Nous vous demandons à ce titre un **niveau d'accès à la donnée (de notre collectivité)** similaire à celui des Officiers et Officiers supérieurs de sapeurs-pompiers professionnels faisant partie d'organisations syndicales, cela pour éviter toute discrimination due au rang et à la fonction.

Dans l'attente de vos réponses, Monsieur le Président du Conseil d'Administration du SDMIS, Monsieur le Directeur Contrôleur Général du SDMIS, veuillez accepter nos sincères salutations.

Syndicat Autonome PATS SPP SDMIS

Président S.Martinez

